

## Annexe 1

### Scrutin du mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 au jeudi 3 avril 2025

#### Calendrier électoral

Etapes	Dates
Comité électoral consultatif	Mardi 11 février 2025
Consultation du comité électoral consultatif	Jeudi 19 février 2025
Affichage de l'arrêté du Président de l'Université Grenoble Alpes portant organisation des élections	Semaine du 24 février 2025
Demande de changement de pôle de recherche	Mardi 11 mars 2025 à 12h
Affichage des listes électorales (au moins 20 jours avant la date du scrutin - article D. 719-8 du code de l'éducation)	Au plus tard le mercredi 12 mars 2025
Date limite de dépôt des candidatures (15 jours francs maximum et 5 jours francs minimum avant la date du scrutin - article D. 719-24 du code de l'éducation)	Mardi 18 mars 2025 à 12h
Comité électoral consultatif (si candidatures irrecevables)	Jeudi 20 mars 2025
Date limite des demandes d'inscription et/ou de rectification des listes électorales	Mercredi 26 mars 2025 (électeurs sur demande) Jusqu'à la date de scellement des urnes (électeurs inscrits d'office)
Campagne électorale	A compter de la date de validation des candidatures jusqu'au jour du scrutin
<b>Scrutin</b>	<b>Du mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 à 9h au jeudi 3 avril 2025 à 16h</b>
Proclamation des résultats (dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales - article D. 719-37 du code de l'éducation)	Dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales
Terme du délai de recours devant la <i>Commission de Contrôle des Opérations Electorales</i> (CCOE) (au plus tard le 5 <sup>ème</sup> jour suivant la proclamation des résultats – article D. 719-39 du code de l'éducation)	Au plus tard le 5 <sup>ème</sup> jour suivant la proclamation des résultats